

## > Réduire les déchets verts du jardin

---

A l'heure de l'interruption des collectes des déchets végétaux en porte-à-porte, deux solutions s'offrent à vous : vous rendre en déchetterie ou, plus simple encore : vous mettre au compostage ! Pour jardiner malin, suivez le guide...

### Que faire de ses déchets végétaux quand la collecte en porte-à-porte s'interrompt ?

#### > Solution 1 : Les déposer en déchetterie.

A chaque commune la sienne :

**Pour Carrières-sur-Seine, Chatou, Croissy-sur-Seine, Houilles, Le Pecq, Le Vésinet, Louveciennes, Montesson, Sartrouville.**

**Déchetterie du SITRU**, 1 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine sur présentation d'une carte d'accès. Cette carte peut être créée en ligne ([macarte.sitru.fr](http://macarte.sitru.fr)) ou au siège du SITRU, 2 rue de l'Union à Carrières-sur-Seine. Plus d'infos : [www.sitru.fr](http://www.sitru.fr)

**Le Port-Marly, Maisons-Laffitte :**

**Déchetterie intercommunale**, Centre CYRENE, zone Ecopôle Seine Aval, chemin des Moines (accès par le chemin de Californie), 78510 Triel-sur-Seine. Tél. 01 39 70 63 61

Accès gratuit et réservé aux particuliers résidant dans les communes membres du SIVaTRU sur présentation de la carte d'accès et d'une pièce d'identité.

Accès interdit aux camions benne, camions plateau et véhicules professionnels marqués.

[www.casgbs.fr](http://www.casgbs.fr) → Environnement → Les déchetteries

**Les habitants de Maisons-Laffitte** ont également un droit d'accès à la **déchetterie d'Achères**

Chemin des Hautes Plaines, 78260 Achères, avec retrait préalable obligatoire d'une autorisation de dépôt à l'accueil de la mairie de Maisons-Laffitte.

**Aigremont, Chambourcy, Le Mesnil-le-Roi**

**Déchetterie AZALYS**, route départementale 190, Lieu-dit « Les Bouveries », 78 955 Carrières-sous-Poissy

Accès sous condition, plus d'infos : Tél. 01 30 06 30 30

**L'Étang-la-Ville, Marly-le-Roi**

**Centre de Tri CR2T**, ZA du Pont Cailloux, Route des Nourrices, 78850 Thiverval-Grignon

Tél. 01 30 55 42 93

Conditions d'accès : les apports sont payants, le tarif dépend de la quantité et du type de déchets apportés.

**Mareil-Marly, Saint-Germain-en-Laye & Fourqueux**

**Déchetterie mobile**, boulevard de la Paix, parking du Viaduc, Saint-Germain-en-Laye

Tél. 01 30 09 75 36. Les utilisateurs doivent obligatoirement présenter un justificatif de domicile (quittance EDF ou loyer...). Apport maximum d'1m<sup>3</sup> par jour et par personne. Les artisans, commerçants et tout autre professionnel ne sont pas admis sur le site.

## > Solution 2 : les composter !



Le compostage est la solution idéale : vous valorisez directement chez vous les végétaux du jardin et les déchets organiques issus de votre cuisine tout en vous épargnant le passage en déchetterie ET vous contribuez à l'économie de transport nécessaire à leur collecte et leur traitement.

Un composteur à domicile, c'est 30 % de déchets en moins dans votre poubelle d'ordures ménagères et après 6 à 12 mois, la garantie d'un terreau 100% naturel, un fabuleux

mélange pour nourrir vos plantations et enrichir le sol de votre jardin.

**La prochaine campagne de dotation de composteurs organisée par la Communauté d'agglomération se déroulera en mars 2021 mais vous pouvez réserver toute l'année votre matériel\***

L'agglomération propose des composteurs à prix réduit (3 modèles en bois de 20€ à 30 €) et une initiation gratuite pour acquérir les bonnes pratiques du compostage !

\* Inscription sur le site <http://www.saintgermainboclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/faites-votre-compost/le-compostage-de-jardin/>



Le composteur : révolutionnaire, simplissime, non polluant !

De 20€ à 30€ selon le modèle et formation offerte !  
Saint Germain boclesdeseine **Inscrivez-vous**  
[www.saintgermainboclesdeseine.fr](http://www.saintgermainboclesdeseine.fr)  
compostage@caagbs.fr

## > Les feuilles mortes : la mine d'or de jardin !

### Le saviez-vous ?

Lorsque vous ramassez vos feuilles mortes et les mettez dans des sacs en papier destinés à la collecte des déchets verts par la collectivité, sachez que le plus souvent, elles vont être livrées à un fabricant de terreau ! Quand on sait qu'un sac de terreau de 50 litres coûte environ 10 € en moyenne alors que les feuilles permettent de se constituer un compost, à valeur de terreau, 100% gratuit, avouez, cela fait réfléchir !



## 5 solutions et autant d'astuces pour faire des feuilles l'allié de votre jardin :

### > Je broie les feuilles mortes

Chaque feuille, selon l'essence, est différente et met plus ou moins de temps à se décomposer. Aussi, broyez impérativement les feuilles un peu épaisses ou coriaces. Pour cela, deux options possibles : vous utilisez un broyeur ou vous étalez les feuilles au sol avant de passer la tondeuse dessus. L'intérêt du broyage est aussi de déchiqueter les brindilles ou les aiguilles de conifères qui mettent trop de temps à se décomposer.

### > Je les composte

Vous pouvez les composter en amassant en tas les feuilles mortes dans un coin du jardin. Veillez à ce qu'elles restent toujours légèrement humides, que le tas soit bien aéré et retournez-les de temps en temps. En 2 ans, vous obtenez le meilleur des composts ! Un compost de feuilles idéal comme support de culture pour les semis, repiquages, bouturages ou même comme substrat pour les plantes en pot (en mélange avec de la terre du jardin).

**Pas encore équipé pour le compostage ? Plus d'infos sur le site de la CASGBS :**

<http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/faites-votre-compost/le-compostage-de-jardin/>

### > Je les stocke

Profitez de l'automne pour mettre à profit vos feuilles mortes ! Excellent paillage, les feuilles mortes sont une mine d'or ! Elles se décomposent et apportent des matières organiques qui nourrissent la microfaune, le sol, puis les végétaux. Vous pouvez répartir votre stock de feuilles mortes sur vos platebandes, au potager, au pied de vos plantations ou en tas autour du cœur de la plante. Elles vont ainsi préserver et fertiliser les sols durant l'hiver mais aussi protéger vos plantes du froid. Au printemps, vous pourrez également les réutiliser pour pailler vos plantations et potagers. En couvrant le sol, cela permettra de limiter la repousse des mauvaises herbes, mais aussi de garder l'humidité au sol pour réduire les arrosages tout en apportant des nutriments nécessaires aux plantes. Un triple avantage !

Si vous en avez beaucoup, faites un tas au fond du jardin ou fabriquez un silo près du composteur. Vous pourrez les utiliser pour l'alimenter tout au long de l'année en apports carbone. En retournant votre tas de feuilles de temps en temps, celui-ci suivra le même processus et se transformera alors en terreau riche en nutriments.

**Rien de plus simple que de fabriquer un silo à feuilles, suivez le tuto en ligne sur le site de l'Agglo :**

<http://www.saintgermainbouclesdeseine.fr/environnement/reduction-des-dechets/le-compostage-et-le-paillage/rentabiliser-les-vegetaux/>

### > Je ne les ramasse pas, pour laisser faire la nature

Vous n'avez aucune obligation de ramasser toutes les feuilles mortes de votre jardin ! Privilégiez par exemple de ramasser les feuilles sur votre pelouse afin que celle-ci puisse s'aérer et reçoive de la lumière. En revanche, si des feuilles se sont accumulées dans vos massifs de plantes, laissez-les. De même, si vous avez un potager, vous pouvez déposer un lit de feuilles tendres en couche épaisse sur les planches libérées. Elles vont se décomposer toutes seules et participer à la création

d'humus, tout en empêchant la prolifération des mauvaises herbes. Le résultat : un sol fertilisé, une érosion limitée et de belles récoltes en perspective !

A noter : pour obtenir un paillis plus fin, à installer au pied des plantes les plus petites, réunissez les feuilles en tas et passez-y la tondeuse. Quant aux feuilles épaisses et coriaces, utilisez-les au pied des vivaces et des cultures qui restent longtemps en place comme les fraisiers ou les courges.

> **Je les dépose en déchetterie :**

Le processus de compostage permet l'assainissement, la "pasteurisation" des matériaux organiques. Cependant, pour obtenir des résultats valables, il faut que le compostage soit bien fait ! Dans un petit tas ou un composteur de jardin, la température atteinte est rarement élevée, ce qui ne permet pas de détruire la totalité des parasites. C'est pourquoi, il est préférable de réserver les feuilles malades, parasitées (Pyrale du buis, Mineuse du marronnier...) à un compostage industriel dont la température peut atteindre les 70° !

**A chaque commune, sa déchetterie :**

<http://www.saintgermainboclesdeseine.fr/environnement/les-dechetteries/>